



**Direction Vie Associative, Évènementiel, Culture et Sport
Attribution des créneaux pour l'exploitation du Coin Bistrot de L'Arande**

Contact : Karima AOUDA, Chargée de la Vie Associative

info.vieasso@st-julien-en-genevois.fr

04 50 75 07 56

1 - Structure

Nom :

Date de création :

N° RNA (associations) ou n° immatriculation au registre de commerce :

2 - Coordonnées du représentant

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal / Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

3 - Demandes de créneaux

En vous basant sur le calendrier mis en ligne sur le site internet de la ville, indiquez ci-dessous les dates de votre choix :

Créneaux journées :

Créneaux spectacles :

4 - Votre proposition

Les critères suivants sont retenus pour départager les candidats :

- *La variété, la provenance, la nature et la qualité des produits vendus (bio, locaux, frais) [40% de la note]*
- *La progressivité des prix pratiqués intégrant des tarifs raisonnables et accessibles au plus grand nombre [40%]*
- *L'implication en matière de développement durable et de pratiques éthiques (réduction des déchets notamment) [20%]*

Quelles sont vos motivations pour solliciter un créneau d'exploitation ?

Quels produits souhaitez-vous proposer et à quel prix ?

Quels sont vos engagements en faveur du développement durable ? *(Vous êtes invités à vous positionner notamment au regard des éléments suivants : approvisionnement auprès de producteurs locaux ; respect de la saisonnalité des produits ; vente de produits bio, durable, commerce équitable ; lutte contre le gaspillage alimentaire ; réduction et tri des déchets).*

Avez-vous connaissance des règles sanitaires notamment en matière d'hygiène et de propreté ?

Pour les associations : comment les bénéfices générés par la gestion du bar seront-ils utilisés ?